



Shutterstock

Patrimoine : ces placements qui rapportent plus de 3 %

Des pistes pour placer son épargne sur des produits financiers à haut rendement.

TAUX L'assurance-vie avec ses fameux fonds en euros à capital garanti a rapporté en moyenne l'année dernière seulement 2,5 %. Ce sera probablement moins encore pour 2015. Pour trouver des taux supérieurs, il faut chercher des placements de niche, moins grand public et parfois réservés aux clients des banques privées... Ou encore accepter de prendre un peu plus de risques. Tour d'horizon des placements qui rapportent encore 3 %, 4 %, voire davantage. // **DOSSIER PAGES 34 À 38**

RENDEMENT // Comment vivre de ses rentes ? Alors que les taux à 10 ans rapportent moins de 1 %, quels sont les produits d'épargne permettant de dégager une bonne rémunération sans risque excessif ? Tour d'horizon.

Ces placements qui rapportent jusqu'à 3 %, 4 % et plus...

Selon une récente étude de Natixis Global Asset Management, la grande majorité des épargnants qui détient entre 75.000 euros et 300.000 euros de patrimoine financier estime qu'un placement rentable doit rapporter entre 3 % et 5 %. Soit sensiblement plus que les 2 % net de prélèvements sociaux et frais que leur servent en moyenne les fonds en euros traditionnels, l'un des placements favoris des Français. Raison pour laquelle les épargnants se tournent désormais vers les unités de compte (UC) : sur les huit premiers mois de l'année, 89,6 milliards d'euros ont été versés par les Français sur leurs contrats. Et 21 % de ces sommes sont désormais placés en UC. L'assurance-vie, malgré une conjoncture difficile, offre toujours une palette de solutions intéressantes. Quatre pistes méritent plus particulièrement de retenir l'attention.

1 L'ASSURANCE-VIE MULTISUPPORT
Elle offre une palette étendue de solutions de gestion diversifiée pour doper son épargne dans un cadre protecteur. Mais la forte volatilité des marchés implique de pouvoir doser sa prise de risque. Sous réserve d'offrir « une protection suf-

fisante de l'épargne investie et de figurer sur une liste dressée par décret en Conseil d'Etat » (article L 131-1 du Code des assurances), pratiquement toutes les classes d'actifs sont accessibles au travers de l'assurance-vie. Mieux, tant qu'elles sont capitalisées au sein du contrat, les plus-values réalisées au gré des arbitrages échappent à l'impôt. « On le répète depuis des années, mais c'est un fait : le multisupport reste à ce jour le meilleur outil patrimonial pour rentabiliser son épargne au long cours dans un cadre fiscal allégé », résume François Leneveu, cofondateur du site de courtage en ligne Altaprofits.com.

2 LES FONDS EN EUROS À TAUX BOOSTÉS
Afin d'inciter leurs clients à diversifier leurs contrats, plusieurs réseaux

(AXA, Groupama, MMA, Swiss Life, etc.) ont fait le choix de bonifier le rendement des fonds en euros de leurs multisupports sous réserve que ces derniers présentent un encours important et/ou comportent une part significative d'UC. Chez AXA, par exemple, l'un des premiers à avoir promu cette pratique, le taux servi en 2014 a été de

2,55 %. Mais il grimpeait à 2,70 % si le contrat pesait 50.000 euros ou contenait 25 % d'UC. Et à 3,05 % si ces deux critères étaient remplis.

Tentante, la démarche appelle toutefois des bémols. Tout d'abord, elle masque souvent des rémunérations de base médiocres, peu concurrentielles. Pour rappel, plusieurs réseaux mutualistes ou associations d'assurés (tels l'Afer, le Gai-pare, etc.) sont encore parvenus l'an passé à générer des taux supérieurs à 3 % sans passer par l'artifice du taux boosté. Mais surtout, l'assuré qui se laisse tenter par ces bonus doit avoir à l'esprit que la partie diversifiée de son contrat ne bénéficie plus d'aucune garantie en capital.

3 LES FONDS EURO-PIERRE
Proposés par quelques assureurs (ACMN-Vie, Survénir-Crédit Mutuel Arkéa, Generali, Crédit Agricole Assurances...), ces fonds en euros atypiques ont fait le pari de miser sur l'immobilier tertiaire (murs de magasins, bureaux, centres commerciaux...). Et depuis deux ans, leurs promoteurs ont eu le nez creux, surperformant le mar-



► 9 octobre 2015 - N°22041

ché avec des rentabilités de 4 % ou plus. « *Même s'il est trop tôt pour avancer un chiffre précis, nous pouvons affirmer que nos rendements seront encore en tête de palmarès cette année* », annonce Bernard Le Bras, président du directoire de Suravenir, qui gère plusieurs offres de ce type pour le compte de partenaires courtiers et conseillers en gestion de patrimoine.

Présentant les mêmes garanties qu'un fonds en euros classique (capital sécurisé à tout moment et rendement annuel définitivement acquis), ces supports n'ont cependant pas vocation à le remplacer. Pour préserver la qualité de leur sous-jacent, la plus grande sélectivité des investissements immobiliers s'impose. S'il y a trop d'encours à placer, les portefeuilles tendront à se diluer (en actions, obligations...),

donc à se dénaturer. Bernard Le Bras le reconnaît volontiers, « *il devient difficile de trouver des opérations en phase avec nos exigences actuelles de rendement* ».

Depuis le 1^{er} octobre, la part minimale d'investissement en UC requise pour pouvoir souscrire le fonds Sécurité Pierre Euro, vendu par Primonial, est ainsi passée de 35 % à 50 %.

4 LES FONDS EUROS « DYNAMIQUES »
Accessibles dans certains contrats patrimoniaux, ces fonds privilégient une gestion active en s'appuyant sur différentes techniques, la plus fréquente restant celle dite du « coussin » (une fraction de l'actif du fonds est investie en valeurs mobilières, ce qui permet de doper la rentabilité lorsque les marchés se portent bien). Comme les fonds européenne, les euros dynamiques offrent une garantie en capital permanente.

En revanche, tributaire des conditions de marché et de techniques de gestion fort différenciées, le revenu servi est susceptible d'importantes variations d'une année sur l'autre : 0,9 % en 2014 pour le fonds Eurocit' d'AG2R La Mondiale contre 4,75 % en 2013, mais encore 3,70 % pour Elixence de Generali (4,16 % en 2013) ou 3,42 % pour EuroSélection de Spirica (4,02 % en 2013).

« *Nous restons convaincus de la pertinence de ces offres qui permettent de diversifier les moteurs de performance tout en protégeant le capital de nos clients* », affirme Stéphane Vidal, directeur général de Primonial. Son groupe commercialise

depuis quelques jours deux nouveaux fonds de ce type. Le premier, Sécurité Flex Euro, assuré par Suravenir, joue sur une poche de gestion flexible qui peut monter à 40 % de l'actif. Le second, Sécurité Target Euro, proposé en partenariat avec Oradéa Vie (filiale de Sogecap, compagnie de la Société Générale), dope la performance en la réinvestissant chaque année dans un système sophistiqué de prises d'options sur les marchés.

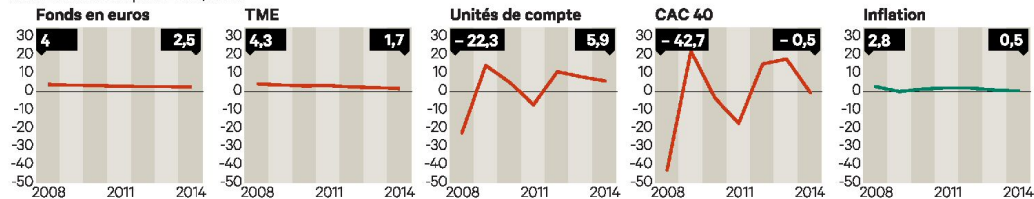
— Laurence Delain

ASSURANCE-VIE : À RETENIR

- **Risque** Capital garanti pour les fonds en euros mais soumis aux fluctuations des marchés pour les supports en UC.
- **Rendement** entre 3 % et 4 % pour les meilleurs fonds en euros.
- **Frais** Variables. De 0 % à 5 % sur chaque versement selon les distributeurs ; de 0,6 % à 0,8 % pour la gestion annuelle.
- **Fiscalité** Taxe forfaitaire sur les revenus de 7,5 % au bout de huit ans après abattement de 4.600 euros (9.200 euros pour un couple).

Les unités de compte (UC) creusent l'écart depuis trois ans

L'évolution du rendement des fonds en euros, du TME (taux moyen des emprunts d'Etat), des UC, du CAC 40 et de l'inflation depuis 2008, en %.



Zoom sur sept offres euro-pierre

Assureur	ACMN-Vie	ACMN-Vie	Generali	Generali	Spirica (Crédit Agricole Assurances)	Suravenir	Suravenir
Nom du fonds en euros	EuroPierre	Euro Pierre Plus	Netissima	Euro Exclusif	Euro Allocation Long Terme	Sécurité Pierre Euro	Suravenir Opportunités
Contrat	Diade Evolution	Diade Evolution	Generali Epargne	Boursorama-Vie	Arborescence Opportunités	Séréniépierre	Fortuneo Vie**
Distributeur	Cholet Dupont Partenaires	Cholet Dupont Partenaires	Internet via Generali Relation Directe**	Boursorama	CGPI	Primonial Gestion Privée, CGPI	Fortuneo**
Versement d'ouverture	8.000 €	8.000 €	500 €	300 €	600 €	10.000 €	100 €
Rendement 2014* (rappel 2013)	3,80 % (3,70 %)	3,70 % (4,00 %)	3,23 % (3,52 %)	3,32 % (3,65 %)	3,82 % (4,01 %)	4,05 % (4,15 %)	3,85 % (4,05 %)

* Net de frais de gestion mais avant prélèvements sociaux et frais sur primes.
** D'autres courtiers en ligne et/ou CGPI (conseillers en gestion de patrimoine indépendants) proposent ce fonds.